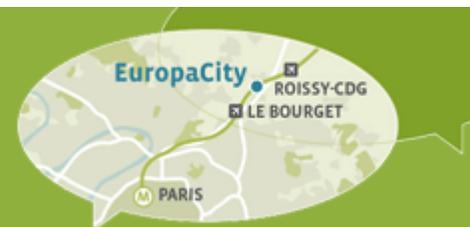


Débat public EuropaCity

Du 15 mars au 13 juillet 2016



LETTRE D'INFORMATION N°5

18 JUILLET 2016

Merci à tous les participants !



Après quatre mois d'échanges, le débat public sur le projet EuropaCity, ouvert le 15 mars dernier, s'est achevé le mercredi 13 juillet 2016. Grâce aux cinq réunions générales, neuf ateliers, trois conférences-débats (rassemblant plus de 2000 participants), aux dix rendez-vous avec le DP-Bus dans les lieux de vie de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, à la visite du site du projet et de son environnement, et au débat en ligne, les échanges ont été riches, très denses, complémentaires et quelques fois passionnés.

LES DOCUMENTS ET LIENS UTILES

- > Les documents du porteur de projet
- > Les questions et leurs réponses
- > Le forum de discussion
- > Les points de vue
- > Au fil du débat
- > Analyses des espaces d'expression

LES DERNIÈRES CONTRIBUTIONS

Question n°131 / Atelier
du 7 juin

Ajouté le 13/07/2016

Pouvez-vous me communiquer l'ensemble des documents présentés en séance ? De même pouvez-vous me faire

Le site Internet, sur lequel vous avez pu vous informer et vous exprimer, a reçu plus de 400 questions, avis et contributions diverses.

La commission vous remercie grandement pour votre mobilisation et votre implication.

Les premiers enseignements du débat

La dernière réunion publique a permis à la CPDP de faire une première synthèse sur les enseignements du débat public et de faire apparaître les questions mises en débat. Le maître d'ouvrage a quant à lui pu tirer un premier bilan tout comme le public, qui a également fait part de ce qu'il a retenu de ce travail collectif.

La commission a notamment soulevé dans sa synthèse des questions et controverses portant sur l'aire géographique du débat, mais aussi sur l'objectif même de celui-ci. Le concept fondateur du projet a mis en lumière des conceptions très différentes de l'évolution des modèles de société ; l'hybridation du projet, l'alliage d'offres proposée avec notamment la présence de la culture dans le projet EuropaCity ont également été sujets à débat.

La question de l'opportunité du projet dans une politique d'aménagement et de développement du territoire national et de la région Île-de-France a également été un sujet majeur des échanges et a révélé des visions opposées du développement du territoire. Les rapports entre un investisseur privé et la puissance publique ont également été questionnés. Aussi, la CPDP a attiré l'attention du maître d'ouvrage et de l'EPA Plaine de France sur l'opportunité qu'il y aurait à apporter des éléments de clarification quant à la participation de la ZAC aux équipements desservant le site.

Tous les aspects programmatiques du projet, ses impacts sur l'économie et sur le fonctionnement général du Nord-Est de la région Île-de-France ont été abordés pendant le débat avec une attention particulière portée aux aspects liés à l'offre commerciale et aux déplacements. À ce sujet, la CPDP a demandé que soient précisés les moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif de 46% de visiteurs se rendant en transports en commun à EuropaCity. S'agissant du commerce, les débats ont porté essentiellement sur les enjeux sociétaux et économiques portés par ce volet du projet et ont montré, notamment par les experts, que la révolution commerciale nécessitait d'inventer une offre de distribution nouvelle.

parvenir les modèles et ratios ayant permis à SETEC d'évaluer les volumes de déchets à traiter ?

> LIRE LA SUITE

Question n°130 / Principe pollueur - payeur

Ajouté le 07/07/2016

Une friche industrielle ne redevient jamais une terre agricole : impossible, ou trop cher. Mais elle pourrait être urbanisée... Alors pourquoi polluer à jamais une terre qui nous nourrit ? Pourquoi ne pas inclure dans son achat le coût de la future dépollution, pour un retour à son usage d'origine ? "Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants" (Antoine de Saint-Exupéry).

> LIRE LA SUITE

Question n°129 / Déchets des enseignes locataires

Ajouté le 06/07/2016

Imposerez-vous des politiques d'approvisionnement aux enseignes locataires pour diminuer les déchets à la source (emballages notamment) ? Comment est-ce que cela serait contrôlé ? Dans les approvisionnements, par des taxes au prélèvement ?

> LIRE LA SUITE

Avis n°141 / Un

Quant aux questions de l'accès à l'emploi des habitants du territoire et des retombées économiques, celles-ci ont également beaucoup intéressées puisqu'elles constituent des éléments majeurs de l'acceptabilité du projet et de son insertion dans sur le Nord-Est parisien.

Enfin, l'environnement, a été un point majeur de l'opposition entre partisans et opposants au projet notamment sur la question du devenir des terres agricoles. Afin de poursuivre le dialogue sur le plan environnemental, la CPDP a insisté sur l'importance pour le maître d'ouvrage de fournir des précisions chiffrées et argumentées sur la gestion des flux (production d'énergie, eau, recyclage des déchets) afin de justifier que ses objectifs ambitieux puissent être atteints.

Retrouvez dès à présent les interventions du public ainsi que celle du maître d'ouvrage en consultant :



Le verbatim de la réunion



L'enregistrement audio et vidéo



Les présentations de la Commission et d'Alliages & Territoires

Analyses et précisions du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage a versé au débat trois "analyses et précisions" ainsi qu'une note méthodologique en réponse à différentes interventions récentes dans le débat dont l'étude d'impact économique du projet EuropaCity présentée par l'EPT Paris Terres d'Envol et le dire d'expert d'Arnaud DEGORRE sur l'analyse des impacts du projet en termes d'emplois.

Ces documents sont à lire sur la page **Les documents du porteur de projet**, rubrique "Contributions du maître d'ouvrage : analyses et précisions".

Vous avez manqué quelque chose ?

Bien que le débat soit maintenant clôturé, les espaces d'expression, verbatim, synthèses, enregistrements audio/vidéo et de manière générale,

écomusée de l'industrie francilienne

Ajouté le 26/05/2016

Pourquoi n'y a-t-il pas un écomusée de l'industrie francilienne avec acteurs qui montreraient l'emploi autrefois en Ile-de-France ? Vous pourriez alors prouver le gain apporté par la richesse statutaire de l'emploi créé sur ce projet. Et vous pourriez même racheter les outils des exploitants d'aujourd'hui que vous allez dédommager pour créer une exposition dans cet écomusée. De la même façon qu'un zoo où l'on va pouvoir voir des espèces en voie d'extinction type tigre, zébu, lion, rhinocéros, etc.

> LIRE LA SUITE

Avis n°140 / Stop au gigantisme et au bétonnage à outrance !

Ajouté le 13/07/2016

Dans notre région, les axes routiers sont saturés, les RER sont vétustes et surchargés. Alors conservons nos espaces verts et nos terres agricoles et consacrons l'argent prévu pour Europacity au mieux vivre et au mieux être des habitants de la région : rénovation et amélioration du RER B, financement nécessaire à la survie du Parc de la Poudrerie de Sevran, aménagement des friches industrielles (PSA Aulnay entre autres !). Les besoins sont immenses alors

toute la matière versée au débat, reste consultable sur le site de la commission. N'hésitez donc pas à vous replonger au cœur du débat en prenant notamment connaissance des dernières contributions publiées.

Dernières contributions sur le site

 **Les questions et leurs réponses**

 **Le forum de discussion**

 **Les points de vue**

Archives & synthèses

 **Archives des réunions publiques & Conférences-débats**

 **Archives des ateliers thématiques**

 **Archives du DP-Bus**

 **Les synthèses des espaces d'expression**

Les prochaines échéances du débat

Le débat public étant terminé, la CPDP et la CNDP disposent à compter du 13 juillet de deux mois pour établir respectivement le compte-rendu et le bilan du débat. Le premier rendra compte de la préparation et du déroulement du débat et présentera également les enseignements du débat et les principales questions et propos d'acteurs et de citoyens. Le bilan synthétise ces arguments et reviendra sur le déroulement et les conditions du débat. Ces deux documents seront publiés le 13 septembre 2016 et consultables sur notre site Internet.

À partir de la date de publication du compte-rendu et du bilan, le maître d'ouvrage, Alliages & Territoires, disposera alors de trois mois, soit jusqu'au 13 décembre 2016, pour extraire les enseignements du débat et décider des suites à donner à son projet. Le maître d'ouvrage peut décider d'abandonner le projet, ou de le poursuivre avec des orientations plus ou moins différentes de celles qu'il avait imaginées au départ en tenant compte des apports du débat. Dans le cas de la poursuite du projet, il indique les engagements pris pour répondre aux avis et attentes

qu'Europacity n'apportera que des nuisances.

> LIRE LA SUITE

Avis n°139 / Un projet inutile

Ajouté le 12/07/2016

Ce projet semble être un nouveau grand projet inutile de plus. D'importantes surfaces agricoles vont être détruites, les commerces et les emplois alentour seront forcément impactés. Il est prévu des pistes de ski à Europacity et un parc nautique ! Quelle va être la consommation énergétique pour un parc de cette taille ? A l'heure de la cop 21, c'est une aberration ! Comme c'est souvent le cas dans ces grands projets, les emplois promis ne seront certainement pas au rendez-vous ! De plus, au vu des tarifs annoncés pour les entrées, ce parc ne profitera certainement pas aux résidents locaux, mais bien à des touristes ayant les moyens de dépenser beaucoup, car il s'agit vraiment d'un nouveau temple de la surconsommation. Inutile donc.

> LIRE LA SUITE

> LIRE LES DERNIÈRES EXPRESSIONS

exprimés.

Contactez la CPDP EuropaCity

244 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

contact.europacity@debatpublic.fr

<http://europacity.debatpublic.fr>

REJOIGNEZ LE DÉBAT
SUR

